



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

musée du Louvre

Question écrite n° 61998

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la suppression de la gratuité accordée aux visiteurs les premiers dimanches des mois pendant une durée de six mois, à partir du 1er avril 2014. En effet, la gratuité de l'accès aux musées nationaux constitue un facteur de démocratie culturelle. Le Louvre, premier musée du monde, est devenu payant en 1922 après cent trente ans de totale gratuité, soit depuis sa création sous la Révolution. En une décennie, le nombre de visiteurs a presque doublé, culminant à 9,3 millions en 2013. On remarque une affluence massive lors des premiers dimanches gratuits où on dénombre 30 000 visiteurs contre 20 000 les autres jours. Ainsi, la suppression s'expliquerait par ce phénomène et par la volonté de le réguler. Pourtant, on s'interroge sur l'impact réel d'une telle mesure qui ne s'applique qu'à six jours sur 355 et sur la très dynamique stratégie d'attractivité de ce musée. La vente supplémentaire pourrait équivaloir aux achats de livres et de produits dérivés par les visiteurs des dimanches gratuits. Par conséquent, il souhaiterait savoir si le Gouvernement estime que la fin de cette gratuité favorise un large accès aux collections de cette grande institution et une diversification des publics.

Texte de la réponse

Initiée en 1996 à titre expérimental, puis définitivement appliquée en 1998, la gratuité du musée du Louvre le premier dimanche de chaque mois répondait initialement à un double objectif de démocratisation culturelle en faveur des visiteurs nationaux et des primo-visiteurs, ainsi qu'à la nécessité de favoriser l'accès au musée des publics les plus éloignés des pratiques culturelles. Si cet objectif a été partiellement atteint au cours de la dernière décennie, l'augmentation du nombre de visiteurs (5 millions en 2001 ; 9.3 millions en 2013) a conduit, au Louvre, à des phénomènes d'hyper-fréquentation lors de ces dimanches (35 à 40 000 visiteurs en moyenne durant cette période avec des pics à 50 000 visiteurs en août) avec des conséquences non négligeables sur la sécurité des personnes et des oeuvres. Cette hyper-fréquentation a également un impact négatif sur la satisfaction des visiteurs et les conditions de travail des agents du musée. Les études menées auprès des publics ont enfin révélé que le nombre des primo-visiteurs était en forte baisse lors de ces dimanches gratuits, tandis que la fréquentation des visiteurs étrangers augmentait, en particulier à l'initiative des agences touristiques, pour qui cette gratuité représente un effet d'aubaine. Cette mesure ne répondant plus à ses objectifs initiaux, il a été décidé, en novembre 2013, de la suspendre - comme au château de Versailles qui connaît également une surfréquentation en haute saison - pour les premiers dimanches d'avril à septembre, période marquée par les fréquentations les plus importantes. La gratuité du premier dimanche du mois est en revanche maintenue pour la période allant d'octobre à mars. Pour compenser la suspension de cette mesure, le Louvre s'attachera à enrichir le contenu de son offre culturelle en direction des publics de proximité et du champ social. Ces mesures s'inscrivent dans la politique globale menée par le musée en matière de démocratisation culturelle (40 % des visiteurs entrent gratuitement au musée) au coeur de ses missions. Le Louvre est aujourd'hui gratuit pour les moins de 26 ans résidents de l'Union européenne, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux, les visiteurs handicapés et leur accompagnateur. Ainsi, durant l'été dernier, le musée du Louvre s'est par exemple associé à deux événements permettant une appropriation universelle de ce

patrimoine, en démocratisant l'histoire et celle de ses collections : la manifestation « Les Portes du Temps », portée par le ministère de la culture et de la communication, qui propose une offre culturelle dans des sites patrimoniaux à des enfants et des adolescents issus des territoires prioritaires pendant les vacances scolaires ; un espace Louvre a également été installé dans le cadre de Paris-Plages.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Buisine](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61998

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6336

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10832